

Annales de pathologie

Instructions aux auteurs

1. SOUMISSION DES MANUSCRITS

Soumission par internet (EES) Configuration requise :
Pour PC Windows
NT4, 2000, XP
Internet Explorer 5.5 et suivants
Netscape 7 et suivants
Firefox 0.9 et suivants
Opera 7.51 et suivants
Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
Pour Macintosh
9.x, OS X
Internet Explorer 5.x et suivants
Netscape 7 et suivants
Firefox 1.0 et suivants
Safari 1.0 et suivants
Opera 7 et suivants
Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Utilisation du système EES en bref

Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne des **Annales de Pathologie**, à l'adresse suivante :

<http://ees.elsevier.com/annpat/>

et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénom (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).

L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. Pour les connexions suivantes, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

L'envoi doit nécessairement comporter :

La page de titre : titre de l'article en Français et en Anglais ; auteurs ; affiliations et coordonnées complètes.

Le manuscrit : résumé et mots clés en Français et en Anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers électroniques séparés et numérotés, à *raison d'un fichier par figure*, ou d'un dossier compressé avec un fichier par figure. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante :

<http://france.elsevier.com/direct/artwork/>

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : authorsupport@elsevier.com

2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PUBLICATION

Les **articles originaux** et les **cas anatomocliniques** ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure (à l'exception d'un résumé de moins de 250 mots), ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. En soumettant un article pour publication, le(s) auteur(s) garantit(ssent) que l'article est original, qu'il n'a pas été soumis pour publication à un autre journal et n'a pas été publié auparavant. Il(s) s'engage(nt) à demander l'autorisation de l'Éditeur des *Annales de Pathologie* au cas où il(s) désirerai(ent) reproduire tout ou partie de son (leur) article dans un autre périodique ou une autre publication.

Les articles sont adressés pour avis à des lecteurs français ou étrangers qui restent anonymes pour les auteurs. En aucun cas, la Revue n'est engagée vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés, avant la décision définitive du Comité de Rédaction. En cas de modifications demandées par le Comité de Rédaction, la version corrigée du manuscrit doit être adressée dans un délai maximal de 3 mois, délai au-delà duquel l'article sera considéré comme une nouvelle soumission.

La publication de *cas anatomo-cliniques isolés* ne peut être envisagée que si elle apporte des éléments originaux. La soumission de revues de la littérature à propos de cas cliniques isolés est déconseillée dans les rubriques *articles originaux* et *cas anatomo-cliniques*.

Les éditoriaux, les mises au point, les notes techniques et les recommandations pratiques peuvent être demandés par le Comité de Rédaction : ils sont soumis à l'avis de lecteurs avant leur publication.

Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre directement des textes de s'assurer auparavant, auprès du Comité de Rédaction, qu'un article sur le même sujet n'est pas en cours de publication. **Les histoséminaires** sont sollicités par le Comité de Rédaction. **Les cas pour diagnostic** doivent rapporter des observations didactiques, ayant éventuellement fait l'objet de présentations lors de réunions de Clubs.

L'envoi de **lettres à la rédaction** est encouragé.

Leur parution, soumise à l'approbation du Comité de Rédaction, interviendra dans un délai d'environ 3 mois après acceptation du manuscrit. Elles doivent concerner des réponses, commentaires ou opinions contradictoires suscités par des articles récemment publiés dans la Revue.

Les faits à retenir sont écrits par les membres du Comité de Rédaction. Les **images en pathologie** doivent présenter une image significative, à connaître, choisie pour son intérêt didactique ou son originalité. Leur acceptation est décidée directement par le Comité de Rédaction.

3. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

3.1. La page de titre

Un titre en Français et en Anglais, sans abréviation.

Les noms des auteurs (prénom usuel et nom de famille), l'adresse postale complète des services ou des laboratoires concernés avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs.

Le nom et le numéro de téléphone, de fax et l'adresse e-mail de l'auteur correspondant à qui seront adressés les demandes de modification avant acceptation, les épreuves et les tirés à part.

3.2. Les résumés et mots clés

Chaque article comprend un résumé (sans abréviation) de 250 mots au maximum, en Français et en Anglais ainsi que des mots clés (5 à 6) également en Français et en Anglais.

Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants :

- Introduction
- Patients (ou matériels) et méthodes
- Résultats
- Discussion et conclusions.

3.3. Le texte

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le Français est simple et correct, sans jargon médical. Les abréviations qui ne sont pas reconnues internationalement doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les citations se feront entre guillemets « ... ». La mise en italique sera faite selon les normes en vigueur et couvrira notamment les expressions/locutions étrangères et les noms d'ouvrages.

Pour mettre en valeur un mot ou une phrase, on privilégiera le gras. Les unités de mesure doivent être conformes et abrégées selon les nomenclatures internationales. Le système international (SI) doit être utilisé (consultable sur les sites gouvernementaux français : <http://www.metrologiefrancaise.fr/fr/si/unitesmesure.asp> ou http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_metrologie.html). La nomenclature, l'orthographe et la définition des termes spécialisés, ainsi que les abréviations doivent suivre les recommandations internationales.

3.4. Les rubriques

Éditorial. Il a pour but d'exprimer une opinion ou d'apporter un éclairage complémentaire sur un sujet abordé dans la revue. Il ne doit pas dépasser 6 pages dactylographiées et 20 références. Il peut être sollicité par le Comité de rédaction.

Point de vue. Il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser 6 pages dactylographiées et 20 références.

Mise au point. Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle est destinée à actualiser les connaissances sur un sujet plus limité. Le texte ne comporte pas plus de 20 pages dactylographiées, 90 références et 8 figures.

Article original. Il apporte des informations originales obtenues à partir d'une étude personnelle. Il comprend au maximum 12 pages dactylographiées, 40 références et 8 figures, qu'il s'agisse de photographies macroscopiques, microscopiques ou de schémas. Il est organisé selon le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.

Cas anatomo-clinique. 6 pages dactylographiées (10 références) + 3 figures au maximum.

Cas pour diagnostic. Il comporte d'une part une courte observation (1 page dactylographiée, 1 500 signes au maximum) avec 2 à 4 figures et leurs légendes ; d'autre part la discussion, les commentaires et 5 références (2 pages dactylographiées).

Image en pathologie. Elles comportent une figure d'excellente qualité, de la largeur finale de 2 colonnes (16-17 cm) ou 2 figures de la largeur finale d'une colonne (7-8 cm) ; une légende, en français et en anglais, de 80 mots maximum ; le nom et l'adresse des auteurs (2 au maximum) (pas de références).

Microscope virtuel (outil en Anglais)

Au stade de la révision de l'article, la Revue propose également la possibilité de joindre une image très haute définition pour enrichir la soumission.

Les lames peuvent être fournies au format suivant : JPG, PNG, GIF, TIFF, NDPI, LIF, SCN, ND2, OIF, ETS, VSI ou SVS (jusqu'à 2 gigabytes). Les formats les plus courants pour les lames scannées sont NDPI, SVS or VSI (générées par exemple par du matériel Olympus, Hamamatsu ou Aperio).

Pour plus d'informations, consulter les instructions en ligne :

<http://www.elsevier.com/about/content-innovation/virtual-microscope>

Les services dédiés traiteront votre demande *via* l'adresse mail :

virtualmicroscope@elsevier.com

Pour que la demande soit prise en compte, l'image devra être rattachée au titre du manuscrit et à sa référence (ex. : ANNPAT-D-15-00123). Une référence de l'image sera alors générée indépendamment de celle du manuscrit.

Le manuscrit devra comporter un appel pour chaque image concernée sous la forme suivante :

« Une version haute résolution de l'image est disponible sous la référence VM XXXXX) »

Pour recourir à cet outil, une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Note technique. 8 pages dactylographiées (20 références) + 4 figures au maximum.

Recommandation pratique. 6 pages dactylographiées (20 références) + 6 figures.

Lettre à la rédaction. Elle a pour but d'apporter des commentaires sur un article récemment publié dans la revue ou de rapporter une expérience complémentaire à propos de sujets récemment abordés dans la revue. Elle ne doit pas dépasser 2 pages dactylographiées (5 références).

Fait nouveau. Il a pour but de souligner une avancée importante dans le domaine du diagnostic, de la pathogénie ou de la physiopathologie. Il ne doit pas dépasser 10 pages dactylographiées et 20 références.

Analyse de livre. Analyse critique d'un ouvrage récent présentant un intérêt particulier en anatomie et cytologie pathologiques. Il ne comporte pas de références et fait 1 page dactylographiée au maximum.

Remerciements. Ils figurent à une place appropriée dans l'article (note de bas de page ou fin d'article) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

3.5. Les références

Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et numérotées à la suite. **Elles sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte.** Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules citées uniquement quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il s'agit de trois chiffres consécutifs au moins – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5, 7], [9–11], [5, 7, 9–11, 13]. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Seuls

les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre. Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique. Les références sont vérifiées par les auteurs avec les documents originaux. Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » : International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals; updated October 2007; (consultable sur le site <http://www.icmje.org/icmje.org>).

Les références des articles en accès on-line doivent être mentionnées avec le DOI comme suit : DOI : 10.1051/forest:2005005 [pour Ann For Sci 62(2005):135-142].

Exemples de références

Article de périodique classique

[1] Linet MS, Hatch EE, Kleinerman RA, Robinson LL, Kaune WT, Friedman DR, et al. Residential exposure to magnetic fields and acute lymphoblastic leukemia in children. *New Engl J Med* 1997;337:1-7.

Article d'un supplément à un volume

[2] Poehlman ET, Toth MJ, Fonong T. Exercise, substrate utilization and energy requirements in the elderly. *Int J Obesity* 1995;19 Suppl 4:93-6.

Ouvrage d'auteur(s)

[3] Béressniak A, Duru G. Économie de la santé. Paris: Masson; 1995.

Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

En Anglais

[4] Felig P, Baxter J, Frohman L, eds. *Endocrinology and metabolism*. New York: McGraw Hill; 1995.

En Français

[4] Coulaud J, Pocard J, Vachon F, Vildé J, éd. *Organisation des soins hospitaliers et nouvelles pathologies infectieuses*. Paris: Arnette ; 1992.

Chapitre d'ouvrage

[5] Matthews DE, Battezzati A. Substrate kinetics and catabolic hormones. In: Kinney JM, Tucker HN, eds. *Organ metabolism and nutrition*. New York: Raven Press; 1994. p. 1-22.

Compte rendu de congrès

[6] Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. *Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium*, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69-78.

Thèse

[7] Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisantes respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble: université Joseph-Fourier; 1997. p. 1-153.

Format électronique et sites web

[8] Morse SS. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerg Infect Dis* [serial online] 1995 Jan-Mar [cited 1996 Jun 5];1:[24 screens]. Available from: URL: HYPERLINK "http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm" \t "_blank" http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm

[9] M. Garofalakis, J. Gehrke, R. Rastogi, Querying and mining data streams: you only get one look (tutorial), in: ACM SIGMOD, 2002. <http://www.cs.cornell.edu/johannes/papers/2002/sigmod2002-tutorial.pdf>.

[10] F. Olken, Random sampling from databases – bibliography.

<<http://pueblo.lbl.gov/olken/mendel/sampling/bibliography.html>>.

[11] Montibeller et al., 2005 Montibeller, G., Ackermann, F., Belton, V., Ensslin, L., 2005. Reasoning Maps for Decision Aid: An Integrated Approach for Problem Structuring and Multi-Criteria Evaluation. Working Paper 2005/11, Department of Management Science, University of Strathclyde (available from: <http://www.managementscience.org/research/ab0511.asp>)

3.6. Les tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de la forme « tableau X ». Il est accompagné d'un titre en Français et en Anglais (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). **Il est saisi en double interligne sur une page (sans réduction par photocopie). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.** La numérotation des tableaux se fait dans l'ordre d'appel dans le texte.

4. ILLUSTRATIONS

Toutes les figures (graphiques, dessins ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique. L'appel se fait sous la forme « Figure X » dans le texte. Chaque figure est fournie sur un fichier distinct et les légendes sont données en fin de document, dans le fichier de l'article en français et en anglais. Elles sont à leur dimension définitive (permettant une reproduction sans agrandissement ni réduction) : de la largeur soit d'une colonne (8 cm), soit de deux colonnes (16,5 cm) de la revue. Les lettres, chiffres ou symboles sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible. Les titres ou explications détaillées ne figurent pas sur l'illustration. L'utilisation d'une illustration déjà publiée nécessite l'autorisation de l'éditeur.

Soumission électronique dans EES

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), JPEG (.jpg) ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fi g1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF. **La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1 000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. Aucun manuscrit ne pourra être définitivement accepté tant que son iconographie ne sera pas conforme à ces instructions.**

5. LIENS D'INTÉRÊTS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d'intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de lien d'intérêts. Toutes les sources de financement du travail doivent être mentionnées.

Tous les auteurs doivent donc signaler tout lien d'intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux liens d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques pour le compte d'un industriel de la santé, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

1. Au cas où il n'existe aucun lien d'intérêts, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L'auteur [Les auteurs] déclare[ent] ne pas avoir de lien d'intérêts.

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d'intérêts pour un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A.

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A.D. L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Sont exonérées de cette disposition les rubriques suivantes :

- Hommages
- Analyses d'article ou de livre
- Agenda
- News

6. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits (copyright) par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à

l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur correspondant recevra également un tiré à part électronique. L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article sous format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.